



ERASMUS+

Modèle de Proposition

Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.0
11 février 2020

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants for EU funding. It serves only as an example. The actual web forms and templates provided in the Funding & Tenders Portal Electronic Submission System might differ from this example. Proposals (and annexes and supporting documents) must be prepared and submitted directly inside the Portal.



ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

Veuillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.

2. PAGE de couverture

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution: ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	4
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	6
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	8
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	8
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	9
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	11
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	11
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	11
2.3. A des fins de visibilité	12

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.

- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat d'apprentissage pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat d'apprentissage et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce

que leur impact profite à tous les partenaires.

- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution


LE PROVISEUR
Philippe CELLEROSI

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + évaluera votre déclaration de politique Erasmus et vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☐

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☐

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☐

Partenariats pour l'innovation ☐

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☐

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants for EU funding. It serves only as an example. The actual web forms and templates provided in the Funding & Tenders Portal Electronic Submission System might differ from this example. Proposals (and annexes and supporting documents) must be prepared and submitted directly inside the Portal.

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

« Rien ne développe l'intelligence comme les voyages »

« Il faut voyager pour apprendre »

Ces deux citations d'Emile Zola et de Mark Twain pourraient à elles seules résumer la politique éducative d'ouverture internationale et ses objectifs fondamentaux que le lycée/CFA François Rabelais souhaite mettre en œuvre en direction de ses apprenants et de ses personnels :

- **éveiller les esprits aux autres cultures**
- **développer les compétences linguistiques**
- **aider l'apprenant à se sentir citoyen du monde.**

Incontournable sur le plan professionnel dans un établissement hôtelier, cet esprit d'ouverture dépasse ce seul champ et vise également à faire appréhender par nos apprenants, les valeurs de tolérance et de respect des différences.

Le lycée/CFA François Rabelais de Dardilly, situé aux portes de Lyon, capitale française de la gastronomie, est le premier lycée/CFA public de France en termes de capacité (près de 2000 apprenants tous statuts confondus et 220 personnels) et de représentation des métiers de la cuisine, des arts de la table, de l'hôtellerie et de l'alimentation (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur...). Il est une référence au-delà des limites régionales pour la qualité et la richesse de son offre et de ses résultats.

Il permet depuis de nombreuses années, à tous les jeunes qui le peuvent, de partir en stage à l'étranger. Le programme Erasmus est un outil incontournable de cette politique.

Depuis l'obtention de la charte Erasmus+ en 2014, la volonté affichée de notre lycée/CFA a été de permettre à nos apprenants, quels que soient leurs statuts (élève, étudiant, apprenti), la formation suivie (diplômes professionnels ou BTS) et l'origine socio-

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : <https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-areafr>

professionnelle de bénéficier d'une expérience en Europe, dans le cadre d'un stage, d'un échange ou de rencontres.

Engagé dans plusieurs consortia (académique, consulaire ou associatif) ou dans le cadre de projets en son nom propre, le lycée/CFA François Rabelais a pu permettre à plusieurs dizaines d'apprenants de bénéficier d'une mobilité en Europe et de faire maintenant partie de la "grande famille Erasmus".

Derrière chaque mobilité, nous avons en tête et à cœur les priorités européennes : lutter contre le décrochage scolaire, rehausser le niveau linguistique des Européens pour viser le multilinguisme, développer la citoyenneté européenne, et surtout, œuvrer pour l'employabilité des jeunes et faire en sorte que les bassins de formation soient en adéquation avec les bassins où se trouvent les jeunes européens.

Grâce à ces mobilités, à ces rencontres, des liens et des partenariats se sont établis avec des établissements scolaires étrangers qui souhaitent nous associer dans des projets Erasmus, avec des entreprises qui apprécient la technicité de nos jeunes, avec des syndicats professionnels qui, au-delà des actions en direction de nos jeunes, souhaitent maintenant venir à Lyon rencontrer leurs homologues français et se former à la gastronomie locale. Il nous faut capitaliser tout ce travail et pérenniser ces relations qui seront profitables à tous.

Ces échanges nous permettent déjà, mais nous permettront davantage encore, de dynamiser les équipes à l'interne et de créer l'émulation nécessaire pour avancer, pour progresser, pour moderniser nos approches et notre pédagogie. Car les demandes de mobilité émergent également chez les personnels ! Effet induit ou effet d'aubaine ? C'est en tous cas, une demande forte pour découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques (aller à la rencontre de certains établissements qui ont mis en place des pédagogies innovantes ou différentes), pour développer ou parfaire leurs compétences dans leur discipline mais dans un autre contexte et exposés à une autre langue, ou pour envisager de nouvelles collaborations transnationales, avec les nouveaux outils numériques que nous offre le monde hyperconnecté.

“Partir pour apprendre, apprendre sur soi, apprendre des autres...!”

Parce que nous sommes convaincus, en ces temps bouleversés socialement et économiquement, que d'une part, la construction européenne ne pourra se poursuivre que si les nouvelles générations la vivent de l'intérieur et en perçoivent eux-mêmes l'intérêt et la richesse, et que d'autre part, il faut lutter contre l'isolement et le repli sur soi. Nous nous devons, en tant qu'enseignants de convaincre nos apprenants, des nombreux avantages du programme Erasmus+ et de ses opportunités, tant sur un plan personnel, culturel ou professionnel, que collectif. Nous devons donc favoriser les départs pour tous ceux qui le peuvent, tous ceux qui le veulent, tous ceux qui en rêvent, sans discrimination aucune.

“Partir pour apprendre, apprendre l'Europe, apprendre le monde...!”

Dans le cadre de son engagement dans le programme Erasmus+, les objectifs opérationnels de la stratégie internationale pour le lycée/CFA François Rabelais de Lyon-Dardilly viseront à :

- Encourager la mobilité sortante de tous nos apprenants volontaires (élèves, apprentis, étudiants), notamment celle des jeunes défavorisés économiquement ou des étudiants handicapés. Nous veillerons à afficher clairement nos critères de sélection si elle s'avère nécessaire, à respecter la parité hommes-femmes et à lutter contre les inégalités, quelles qu'elles soient.
- Créer et favoriser la mobilité entrante des étudiants pour les stages et pour les études en développant nos contacts avec nos établissements partenaires chartés Erasmus évidemment, mais en s'appuyant également sur des partenariats initiés avec le secrétariat Franco-Allemand (échanges avec Villingen), avec les fédérations professionnelles de Catalogne (Barcelone) ou encore dans la continuité du jumelage municipal avec le lycée de Provaglio d'Iseo (Italie).
- Favoriser les retours d'expériences et la communication entre les étudiants partis et les candidats à la mobilité, poursuivre la mutualisation des lieux de stage et mettre à disposition un fichier des stages.
- Développer et encourager les entreprises désirant accueillir des stagiaires à publier leurs offres de stage sur le site Internet du lycée (transparence dans les offres et accès pour et par tous les étudiants, égalité des chances).
- Permettre à nos étudiants de trouver plus facilement un emploi. En effet, grâce à l'action d'Erasmus+, l'ouverture, la richesse, tant culturelle que linguistique, seront au service d'une meilleure insertion professionnelle et personnelle, permettant de développer les compétences des entreprises et du tissu économique, dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie, la restauration ou les métiers de bouche.
- Développer la mobilité entrante et sortante des personnels par une connaissance plus approfondie des systèmes éducatifs par une immersion volontaire dans des établissements européens et des métiers en Europe, une valorisation des expériences par une mise en oeuvre pédagogique dans les pratiques des personnels au retour de leur stage.

Aide à la rédaction par Erasmus :

La déclaration en matière de stratégie doit être claire, cohérente et pertinente. Cette déclaration doit être basée sur une réflexion à long terme de la stratégie institutionnelle d'internationalisation de l'établissement tenant compte d'une part du profil de l'établissement, et d'autre part des priorités de la politique européennes en matière d'enseignement supérieur. (Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 25) La déclaration en matière de stratégie devra faire l'objet d'une mise à jour en fonction de son évolution directement en ligne sans faire l'objet d'une nouvelle déclaration. Elle doit refléter le rôle du programme Erasmus dans la stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'établissement candidat.

En signant cette charte, l'établissement candidat s'engage ou confirme son engagement dans un processus d'ouverture à l'international et d'organisation de son institution pour rendre ce processus possible. Il va donc mettre en oeuvre les actions nécessaires pour permettre la mobilité des étudiants et des personnels et/ ou s'engager dans des projets de coopération avec d'autres organisations.

A ces fins, il cherchera à établir /consolider des liens de partenariat durables avec des établissements européens et hors UE. (Pour ce faire il pourra s'appuyer sur tous les outils et structures à sa disposition, par exemple : Erasmus+ Project Results Platform, Plateforme E-Twinning, France Education International, DAREIC, etc.)

Par ailleurs, l'établissement candidat respectera les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion dans sa façon de sélectionner les candidats pour la mobilité (étudiants et personnels) ainsi que pour l'attribution des bourses y afférentes. Par inclusion, l'établissement candidat s'engage à rendre l'accès à la mobilité possible pour les individus qui en sont le plus éloignés (Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p.6)

L'un des concepts clés pour assurer un meilleur accès au Programme Erasmus est la notion de mobilité mixte, une combinaison de mobilité physique de courte durée additionnée d'une composante virtuelle au cours de laquelle l'individu participe à un échange collaboratif en ligne. (Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p.8)

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Le Lycée/CFA François Rabelais construit une politique d'ouverture internationale depuis longtemps et s'est engagé pour la mobilité éducative des jeunes en formation.

Un exemple récent : L'an dernier, dans le cadre d'un échange avec une école de cuisine Mexicaine, nos étudiants sont partis en stage à Puebla, puis ils ont accueilli la délégation mexicaine dans notre lycée pour leur séjour en France.

ERASMUS+ fait bien évidemment partie de ce dispositif d'aide et d'accompagnement. Pendant plus de dix ans, les mobilités Erasmus ont été un outil incontournable dans la formation et la validation de leur diplôme pour les étudiants BTS « Responsable d'Hébergement » ; ce diplôme à référentiel européen exigeait un stage de 16 semaines en Europe. Aujourd'hui cette filière "Responsable d'Hébergement" a disparu, dernière promotion « 2019 ». Pour autant, nous n'avons pas cessé de promouvoir les possibilités de mobilités ERASMUS+ au sein de notre établissement.

Si le nombre de nos demandes de bourse a quelque peu diminué, nous désirons continuer à développer les bourses ERASMUS +.

Des actions passées et en cours :

- Échanges avec l'École d'Hôtellerie et de Tourisme de Barcelone (LP+CFA).
- Consortium MEAL (GIP de l'académie de Lyon) pour baccalauréat professionnel (LP)
- Consortium AFLYHT pour stages de baccalauréat professionnel Hôtellerie Restauration et Alimentation (LP)
- Consortium Chambre des Métiers et de l'Artisanat-CMA du Rhône (CFA)
- Mobilités BTS (stages de 16 semaines) et classe de Mise à niveau (stages de 16 réduits à 8 depuis 2019)

Mobilités pour les classes BTS que nous avons réalisées dans le cadre de la charte actuelle:

- 2015 : 25 étudiants
- 2016 : 13 étudiants
- 2017 : 27 étudiants
- 2018 : 13 étudiants

Mobilités Lycées Technologique & Professionnel :

	Nature de la mobilité	Dates	Durée	Nombre de jeunes	Profs encadrants
Hongrie	Découverte culturelle	2000		Une vingtaine	3
Angleterre : Birmingham Chesterfield, Londres	Projet région Découverte culturelle et professionnelle Préparation des élèves à une mobilité plus longue en terminale	Entre 2000 et 2008	1 semaine	Classe de Seconde Bac Pro Alimentation (2BA) – 30 élèves	3
Ecosse	Stage Professionnel - Leonardo	Sur plusieurs années	4 semaines environ	Terminales Bac Restau-Alimentation Entre 20 et 25 élèves	8
Suède	Formation au lycée « Pain au levain » pour des artisans boulangers suédois - Partenariat GRETA Rabelais et Eldrimner d'Ostersund (Organisme de formation suédois)	Sept 2009	1 semaine	26 stagiaires	3
Italie	Echange scolaire à Come Organisé en partenariat Centro di Formazione Professionale/Agenzia per la formazione, l'orientamento e il lavoro della provincia di Como	2010 et 2011		8 élèves	
Italie	Stage Professionnel – Leonardo – A Come	2012	4 semaines environ	10 élèves de 1 ^{ere} Technologique	
Suède	Stage Professionnel – Leonardo – Göteborg – Lycée Ester Mosessons	2012	4 semaines environ	20 stagiaires Terminale Bac Pro Cuisine Restauration	7
Suède	Stage d'Alimentation (Boulangerie – Pâtisserie) Suédois du Lycée partenaire de Göteborg Ester Mosessons	2014	4 semaines environ	4 stagiaires	3

Nos projets

- . Les ErasmusDays, outils d'impulsion et de diffusion d'une culture européenne, seront organisés en octobre de chaque année. Le lycée a planifié en Octobre 2020, une semaine à thématique européenne, en impliquant toutes les disciplines de tous les niveaux ainsi que les personnels du self du lycée.
- . Nous mettrons l'accent sur les bourses ERASMUS+ à destination des personnels (enseignants ou administratifs). Ces mobilités de l'équipe pédagogique apporteront une nouvelle dynamique et renforceront l'esprit « Erasmus » au sein de notre établissement (kit #Erasmusdays).
- . Nous envisageons des mobilités longues pour des étudiants dans des établissements partenaires proposant des formations similaires (BTS) et un système de reconnaissance des acquis (sur le principe des ECTS). Ce projet doit encore être nourri et amélioré en lien avec nos autorités pédagogiques.

Aide à la rédaction par Erasmus : [La déclaration en matière de stratégie doit refléter le planning / les échéances de mise en oeuvre des actions Erasmus et la façon dont celles-ci vont contribuer à atteindre les objectifs de la stratégie institutionnelle de l'établissement candidat.](#)

[Il s'agit de mettre en évidence les projets Erasmus déjà menés et/ou les intentions de projets Erasmus \(en préparation\) et ce qu'ils ont apporté / apporteront à l'établissement candidat en termes de progression dans la stratégie institutionnelle et internationale de la structure.](#)

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus+.

L'impact est l'effet produit par les activités réalisées et leurs résultats sur les personnes, les pratiques, les organisations. Nous définirons les impacts attendus sur le public visé (étudiants et personnels du lycée), l'établissement, et les partenaires (sur le niveau local, régional, national et européen) et les mesures et indicateurs d'activités.

A. Impacts sur les personnes :

a. Impacts pour les étudiants :

De manière générique, augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les professionnels du management en hôtellerie restauration dont l'Europe a besoin au travers :

- **de la participation à une mobilité.** *Indicateur : nombre de mobilités accordées depuis la précédente charte ;*
- **des progrès linguistiques :** augmentation de leurs compétences de communication et leurs compétences linguistiques au-delà du niveau requis par le diplôme, une plus grande aisance à l'oral. *Indicateur : évaluation grâce à la plateforme OLS.*
- **Un développement personnel** grâce à :
 - un développement des liens avec les familles : sur le plan familial, les liens seront plus serrés et cette harmonie imprègnera chacun de ses membres ;
 - un enrichissement sur le plan personnel et humain : étudier à l'étranger présente aussi l'avantage de prendre confiance en soi et de mieux se connaître. Livré à soi même, les élèves ou les étudiants gagneront en autonomie, en maturité, et en capacité d'adaptation. Ils développeront et affirmeront leur personnalité. Ils s'ouvriront aux autres (notamment en colocation, avec des étudiants venus des quatre coins du monde !). Sorti du contexte sécuritaire et familial de leur foyer, ils gagneront en maturité, ils découvriront la richesse humaine dans tous ses aspects et la sociabilisation. Par ailleurs, étudier à l'étranger présente d'autres points positifs : ce voyage permettra de découvrir le monde et de prendre leur envol... Ceux qui ont voyagé en gardent en général un bon souvenir, et ne regrettent pas leur séjour.
Indicateur : constat d'une meilleure aisance et confiance en soi par l'équipe pédagogique lors de la journée de présentation des stages (cf. paragraphe précédent). Cette présentation est un véritable moteur et vecteur de motivation pour la recherche de stages à l'étranger.
- **un enrichissement culturel :** acquérir plusieurs expériences : manger les spécialités culinaires locales (surtout venant d'un lycée/CFA hôtelier) , visiter les patrimoines historiques, découvrir des paysages uniques et assister à des événements culturels. Même si le séjour est limité au temps du stage, ces découvertes enrichiront la personnalité de l'élève. De plus, on comprend mieux sa propre valeur en échangeant avec les autres. Les rencontres réalisées à l'extérieur permettent d'adopter de nouvelles approches pour améliorer sa vie. *Indicateur : témoignages dans les forums, lors des journées portes ouvertes.*
- **un renforcement de leur employabilité professionnelle** grâce :
 - au développement de leurs capacités d'adaptation et leur prise d'initiative, leurs aptitudes techniques et professionnelles ;
 - à la favorisation de leur autonomie et maturité. Ces compétences sont essentielles pour répondre aux besoins des entreprises ;
 - leur ouverture intellectuelle et interculturelle ;*Indicateur : leur dossier technique à l'examen et grâce aux taux d'insertion dans la vie professionnelle.*
- **une insertion et une identité européenne :**
 - Voyager en Europe et s'immerger dans la vie européenne, au travers d'un stage en entreprise ou en suivant des cours ne peut que développer un sentiment d'une identité plus large que l'identité nationale, mais appartenir

à l'Europe et être européen avant tout. *Indicateur : rapport du participant sur la plateforme Erasmus+.*

- Une insertion européenne : l'étudiant stagiaire devra s'adapter à son lieu de stage, se conforter et conformer aux exigences de l'entreprise, de la ville, du pays, (sur les règles sanitaires, sociales, comportementales, légales). *Indicateur : la grille d'évaluation officielle, qui comptera pour l'examen, remplie conjointement par le responsable du stage et le stagiaire.*

b. Impacts pour le personnel :

- **Des progrès linguistiques** : acquisition, développement, consolidation des compétences linguistiques ; *indicateur : évaluation grâce à la plateforme OLS.*
- **Pédagogiquement** : meilleure connaissance des systèmes éducatifs des pays visités, découverte ou approfondissement de moyens pédagogiques différents ou de gestion de la pédagogie en classe innovante pour les enseignants (co-animation en langue, enseignant en DNL : discipline non linguistique). *Indicateur : mise en oeuvre des pédagogies observées, enseignement sur des classes nécessitant des compétences linguistiques (ex : BTS MHR option responsable hébergement), enrichissement du CV dans la plateforme administrative lprof.*
- **Professionnellement** : adaptation des modes de formation, d'encadrement et de techniques commerciales et professionnelles ; *Indicateur : attractivité de la filière lors des journées portes ouvertes et présentation des enseignements professionnels enrichi de l'expérience Erasmus.*
- **Meilleure connaissance des référentiels** techniques dans les entreprises en stage, avec notamment l'appréhension de nouveaux processus de promotion, de production, de vente, de service après vente, de connaissance de réseaux sociaux ou l'impact des réseaux sociaux pour les entreprises.
- **Développer l'implication du personnel dans la vie de l'établissement.** *indicateurs : témoignage de leur mobilité à l'interne (Pronote, site Internet, réunions pédagogiques...), mais aussi à l'externe (Portes ouvertes, forum d'orientation ou professionnels, DAREIC, ...) ainsi qu'avec la presse locale (journal Le progrès ou journaux gratuits).*
- **Compétences transversales** : participation des personnels aux différentes formations organisées par le Rectorat pour l'écriture des projets Erasmus. *Indicateur : nombre d'inscription au système de formation de l'Education Nationale : le Plan Académique de Formation (PAF) dispensé par la DAREIC.*
- **Une immersion européenne** : s'immerger, s'immiscer dans la vie européenne, permettra de développer un sentiment d'une identité plus large que l'identité nationale, mais appartenir à l'Europe et être Européen avant tout ou enseignant européen. *Indicateur : rapport du participant à la plateforme ERASMUS+.*

B. Impacts pour l'établissement :

- **Amélioration de l'attractivité de l'établissement et des filières** : la dimension internationale dans les projets d'établissement fait désormais partie intégrante de nos contrats d'objectifs avec le rectorat et la région. *Indicateur : projet d'établissement et site Internet du lycée, publication sur les réseaux sociaux (facebook, facebook des anciens élèves).*

- **Augmentation de la mixité scolaire et ethnique** : nos filières recrutent plus facilement des candidats ayant un profil linguistique développé. *Indicateur : taux de visite et d'attractivité du site de l'établissement, nombre de dossiers de demande de poursuite d'étude dans l'établissement toutes filières confondues.*
- **Développement de nos contacts à l'étranger**
- **Réduction du décrochage scolaire** : remotivation scolaire, inclusion scolaire, des effets sur la poursuite d'étude post BTS. *Indicateur : taux de poursuite d'étude.*
- **Améliorer la gouvernance et le financement** :
 - la participation au programme Erasmus Plus permettra d'améliorer la gouvernance de notre établissement en stimulant le travail d'équipe ; *Indicateur : taux de présentation des personnels au conseil d'administration et des différentes instances du lycée.*
 - en renforçant la transparence de notre politique. *Indicateur : information sur Erasmus+, sa diffusion ;*
 - encourager également notre établissement à consacrer une partie de son budget à l'ouverture européenne et internationale. *Indicateur : taux de la part du budget allouée.*
 - améliorer les résultats aux examens (taux frôlant les 100 % tous secteurs confondus) et contribuer à une meilleure diffusion des résultats, grâce à une taux excellent de réussite. *Indicateur : taux de réussite aux examens niveau académique.*
 - collaboration avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour entretenir la dynamique des projets de coopération à l'international. *Indicateur : bourse région liée à un stage à l'étranger.*

C. Impacts sur les partenaires accueillants :

Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération internationale :

- le programme Erasmus+ permet d'établir une relation de confiance avec les divers partenaires européens. Les étudiants adaptables et ouverts aux langues étrangères constitueront une réelle ressource pour ces partenaires.
- cette mobilité, grâce à un regard croisé de leurs pratiques, sera une source d'enrichissement et d'ouverture à d'autres cultures ;
- faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.
- La synergie pouvant exister entre le monde de l'éducation, de la recherche et des entreprises repose sur la compréhension des attentes des différentes parties. L'enseignement supérieur doit s'adapter aux exigences économiques des entreprises et former des étudiants capables de s'intégrer facilement dans le monde du travail (sans pour autant limiter l'enseignement purement intellectuel).
- Les étudiants conscients de la diversité des marchés, de la notion de concurrence, capables de mesurer l'impact de leurs décisions et adaptables aux évolutions ne peuvent que contribuer au développement régional. *Indicateur : taux d'emploi de personnel venant de l'union européenne.*

Conclusion de nos impacts : bien que mesurés annuellement, nous envisageons de nous caler sur la durée de la Charte pour mesurer les impacts des actions menées et livrer une analyse plus fine pour les années suivantes.

Notre volonté : quelques citations (d'auteurs européens) qui nous aideront peut-être à mieux comprendre ce qui se passe quand on "part", ou à l'inverse quand on ne part pas.

- « *Il faut voyager pour frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui* » par **Montaigne** dans Journal de Voyage
- « *L'homme qui veut s'instruire doit lire d'abord, et puis voyager pour rectifier ce qu'il a appris* » par **Giacomo Casanova** dans Mémoires

Aide à la rédaction par Erasmus :

Les cibles / bénéficiaires des actions Erasmus et les indicateurs d'impact de la participation au Programme Erasmus doivent être décrits dans la déclaration en matière de stratégie de l'établissement candidat.

Il s'agit ici de décrire quels sont les effets escomptés à court, moyens et longs termes de la mise en oeuvre des actions Erasmus dans l'établissement candidat et comment ces effets / impacts seront mesurés de façon qualitative et quantitative. Des exemples de bonnes pratiques sur cette question d'impact des projets sont disponibles dans le guide « Diffusion et impact dans les projets de partenariat de l'enseignement supérieur.

2. Mise en œuvre des principes fondamentaux

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'inclusion est l'action d'inclure quelque chose dans un tout ainsi que le résultat de cette action.

Les leviers d'action pour favoriser l'inclusion sociale au sein du lycée/CFA François Rabelais de Lyon-Dardilly :

- L'accès aux infrastructures et aux services sociaux : dès l'inscription, une information sur les services sociaux proposés aux étudiants est faite. Puis, concernant Erasmus+, l'accès à l'information se fait de manière générale au niveau des étudiants. Présentation du dispositif ERASMUS+ à l'ensemble des étudiants, et à l'ensemble des personnels, dès la rentrée : présentation du programme dans toutes les classes et donc à l'ensemble des élèves et des étudiants ainsi que l'accès à des informations sur notre site internet. Des ordinateurs sont à disposition des étudiants au CDI en libre accès.
- La valorisation de manière égale de toutes les populations et communautés au lycée (réduire la pauvreté dont l'exclusion sociale est l'une des conséquences) : la sélection des étudiants se fait par une demande auprès de l'équipe pédagogique qui doit valider la demande de stage (présentation du stage par l'étudiant intéressé, cohérence du projet, du secteur d'activité et de ses études, motivation de l'étudiant, sa connaissance du pays où il veut aller etc...). Le jury (l'équipe pédagogique constituée de membres de la direction, d'enseignants, de personnels administratifs), délibère et décide des étudiants retenus. Pour les étudiants retenus et qui ont moins d'opportunités, les enseignants les accompagnent de manière individuelle afin de répondre à des questions plus spécifiques, au cas par cas. Les

étudiants en situation de handicap et désirant partir en mobilité sont accompagnés plus spécifiquement, afin de faciliter leur intégration dans le pays d'accueil et dans l'entreprise.

- Prise en compte des résultats et de la motivation, priorité de sélection aux étudiants n'ayant pas participé à des actions de mobilité.
- Signer un contrat de mobilité : ce contrat d'études, présenté en conseil d'administration, est établi avec l'équipe enseignante qui définit les acquis d'apprentissage visés pour la période de mobilité à l'étranger et le niveau de maîtrise de la langue demandée.
- La reconnaissance du travail non rémunéré : la bourse Erasmus+ est une véritable reconnaissance d'un stage non rémunéré et permet d'appuyer le souhait des élèves de partir, tout en ayant de quoi assurer leur indépendance financière et pouvoir s'insérer dans la vie du pays accueillant.
- La volonté du lycée/CFA François Rabelais de Lyon-Dardilly est de favoriser l'insertion professionnelle. Comme dit précédemment, la volonté des élèves et étudiants acceptant de partir en stage dans un pays européen est un premier pas dans la vie active, dans la volonté de découvrir des horizons différents, des pratiques de travail, de vie et de rencontres qui développeront un esprit civique et une envie d'entreprendre.
- L'éducation : nous terminons par un point qui est bien sûr une évidence mais qui est la base du programme, la priorité et mission première du lycée/CFA François Rabelais de Lyon-Dardilly. L'éducation est l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques... considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de culture souhaitée. L'éducation permet de transmettre d'une génération à l'autre la culture nécessaire au développement de la personnalité et à l'intégration sociale de l'individu.

Aide à la rédaction par Erasmus :

Il s'agit ici d'expliquer les actions de promotion et les procédures de sélection permettant un accès le plus équitable à la mobilité du plus grand nombre au sein de l'établissement candidat.

(Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 11)

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Etant donné que notre établissement ne propose que des bourses de stage, la carte d'étudiant européenne ne concerne pas nos étudiants.

Cependant, comme évoqué précédemment, nous envisageons des mobilités longues pour des étudiants dans des établissements partenaires proposant des formations similaires (BTS). Ce projet doit encore être nourri et amélioré en lien avec nos autorités pédagogiques.

Ainsi, nous pourrions mettre en œuvre et développer la carte étudiante européenne, l'application mobile Erasmus+ et le réseau Erasmus without Paper.

² <https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiativefr>

Aide à la rédaction par Erasmus :

Il s'agit ici de décrire les étapes et mesures que l'établissement candidat va prendre pour mettre en oeuvre la gestion et le suivi numérique sécurisé de la mobilité en lien avec les normes techniques de l'Initiative Carte étudiante européenne. (Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 10)

De plus, l'établissement candidat s'engage à faire la promotion de l'utilisation de l'application mobile Erasmus + pour les étudiants entrants et sortants. Il s'agira également de mettre à disposition sur l'application les informations utiles sur l'établissement candidat et la communauté d'accueil pour les étudiants entrants.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

« L'écologie est aussi et surtout un problème culturel, le respect de l'environnement passe par un grand nombre de changements comportementaux »

Nicolat Hulot

Notre établissement est particulièrement investi dans le développement durable. Diverses actions sont mises en place dans le respect de la transition environnementale et ainsi dans la lutte contre le réchauffement climatique. La sensibilisation sur les éco-gestes du quotidien est pour notre structure un axe essentiel de notre projet d'établissement. Soucieux de notre planète, les élèves ont dans leur référentiel, dans diverses matières, cet axe particulièrement prégnant.

Chaque année un éco délégué est élu, et prend ses fonctions au sein du Conseil d'Administration.

Nous pouvons lister ses actions: jardin potager, digesteur, compost, recyclage, produits d'entretien ecolabellisés, zone de tri des déchets...

Dans les référentiels du BTS management en hôtellerie restauration les étudiants prennent conscience collectivement des enjeux environnementaux. Changement climatique, biodiversité, recyclage, autant de problématiques avec lesquelles nos jeunes éco-citoyens européens ont été familiarisés au cours de nombreuses activités.

De plus, la pratique du numérique est pour nos étudiants une évidence. Suite à la crise sanitaire vécue, liée à l'épidémie mondiale du Covid 19, notre engagement s'est développé et affiné afin d'assurer une continuité pédagogique de qualité en distanciel.

Les bons gestes:

- Lutter contre le réchauffement climatique (la nécessité du développement durable comme transition énergétique)
- Le recyclage
- Energies renouvelables (de multiples ressources énergétiques, leurs enjeux et les solutions de remplacement)
- Des ressources mutualisées pour la biodiversité
- La formation des lycéens aux énergies renouvelables

Action : dématérialisation des outils, établissement éco responsable

La fonction "scan to mail" permet la Gestion Electronique des Documents (GED) est possible sur tous nos photocopieurs ; nous pouvons, en outre, attacher des fichiers à la

séquence du cours dans le cahier de texte électronique des apprenants (logiciel Pronote). En finalité, nous avons observé une réduction majeure du nombre de photocopies et chaque année, les commandes de papier recyclées diminuent.

Action : jardin pédagogique, compostage et tri sélectif

Créé il y a deux ans, le jardin pédagogique du lycée/CFA François Rabelais s'articule en plusieurs parcelles, accessibles tant par les élèves ou étudiants, personnels, que par les visiteurs.

Il s'agit de la vitrine verte du lycée/CFA qui évolue au fil des saisons et que tout un chacun a plaisir à contempler en se reliant ainsi à son environnement. Les élèves peuvent ainsi apprécier la croissance de la grande variété des végétaux qui le compose en plantes aromatiques (laurier, sauge, thym, romarin...) et qui viennent agrémenter, au fil des saisons, les plats produits par les élèves ou le self du lycée/CFA et de toutes les filières.

Ce jardin a pour but d'activer la curiosité et de créer une représentation multisensorielle et « en terre », mettant en valeur la vue de par la palette des couleurs, l'éveil des odeurs et le contact par le toucher. Les apprenants se familiarisent donc peu à peu avec ces végétaux qu'ils seront ensuite amenés à utiliser en cuisine ou au cours de leur vie professionnelle et personnelle.

De plus, les jeunes sont sensibilisés aux mesures prises en faveur de la protection de l'environnement et notamment au compostage. Épluchures et déchets organiques sont placés dans un bac à compost. Quelques mois plus tard, cette matière très riche est utilisée pour amender le sol et en améliorer la qualité, ou comme couverture ou paillis du jardin pédagogique.

Ainsi, ils intègrent les nombreux intérêts qui se dégagent du compostage au regard du développement durable : il favorise le recyclage de la matière organique en circuit court et sans transport ce qui implique une diminution de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre. De plus, la réduction ainsi obtenue d'un tiers des déchets produits réduira également en conséquence la quantité de camion poubelle sur les routes ainsi que le nombre d'incinération et de décharges.

Enfin nos apprenants, au travers des enseignants et les différentes productions, sont sensibilisés à la gestion écologique locavore de l'approvisionnement et à la priorisation des fruits et légumes de saison.

Action : Tri sélectif des déchets

Nos élèves ont en effet appris à passer du consumérisme aveugle à l'application de bons gestes participant au respect et à la préservation de l'environnement. L'importance du recyclage et du tri sélectif est devenue pour eux une évidence et la sensibilisation du grand public une obligation.

Notre première action visait la limitation de la production de déchets, passant notamment par la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ensuite, pour les déchets inévitablement produits, une nouvelle organisation, consistant à trier et collecter séparément les déchets

de cuisine et de table a été mise en place. Cette logistique permet ainsi d'augmenter la valorisation de ces produits et, dans une logique de cercle vertueux, d'enrichir les sols en matière organique.

A l'arrière de notre établissement, nous avons organisé le tri sélectif des déchets de la cantine scolaire et de nos ateliers de production: (zones de débarrassage à la cantine, tri des huiles alimentaires, du carton, du plastique, du papier, des emballages, du verre, verres consignés, composteur, digesteur...) et l'embauche d'une personne pour la gestion des déchets.

Action : vignes et viticulture

Le lycée/CFA François Rabelais, non loin des terres du Beaujolais, rend hommage à la viticulture.

Léon Daudet disait : « *Lyon est une ville arrosée par trois grands fleuves : le Rhône, la Saône et le BEAUJOLAIS* ».

C'est en reconnaissance aux vignes et au vignoble qui jouxte la ville, que notre établissement scolaire a planté, dans son enceinte, différents cépages de vigne, afin de permettre aux apprenants de découvrir et d'observer le cycle de la vigne, des bourgeons jusqu'à la taille nécessaire en hiver.

Les cépages plantés sont caractéristiques du Beaujolais mais également de la Vallée du Rhône, voisine également (gamay, syrah, chardonnay, pinot noir...).

Et pour parfaire et mettre en valeur ces cépages, dans le but de bien signaler cette diversité, le nom de chaque cépage est gravé, non pas dans le marbre (pierre non présente dans notre territoire), mais dans des pierres dorées et caractéristiques du Beaujolais. Les pierres dorées sont calcaires très largement exploitées pour la construction dans une zone au nord-ouest de Lyon (France) appelée « Pays des Pierres Dorées », mais aussi dans les Monts d'Or et dans le Beaujolais.

Il s'agit d'un calcaire à entroques de l'aalénien teinté par des oxydes de fer. Les entroques, débris de crinoïdes, présentent des facettes qui réfléchissent la lumière.

Notre engagement :

Inciter nos étudiants en mobilité ERASMUS + à s'investir dans cette problématique de développement durable et de transition énergétique en amont, durant leur mobilité et en partageant leurs expérience à leur retour.

En effet, en fonction des lieux de stage, nous analyserons les coûts, le temps et l'empreinte carbone de ces déplacements. Les logements se trouveront à proximité des lieux de stage, à mesure du possible, afin de favoriser les transports en commun ou la pratique du vélo pour se rendre sur leurs lieux de travail.

Il est donc primordial de mettre en œuvre et de responsabiliser chaque participant au devenir de notre planète dans le respect des lois qui prévalent dans chaque pays.

Aide à la rédaction par Erasmus :

L'établissement candidat indiquera ici ce qu'il met / mettra en œuvre pour informer et responsabiliser les participants au Programme aux enjeux de la transition environnementale et de la lutte contre le réchauffement climatique en lien avec les pratiques menées au sein de l'établissement. Par exemple, l'établissement peut décrire comment il incite les participants au Programme à utiliser des moyens de transport à moindre empreinte carbone pour rejoindre le lieu de leur mobilité lorsqu'existent des alternatives à l'avion (train, bus ou car de ligne) ainsi que pour les déplacements locaux (vélo, transports publics). L'établissement peut également avoir prévu des actions de sensibilisation sur les écogestes du quotidien (ex : pratique du numérique, tri, recyclage, etc.).
(Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 10)

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

La place de l'Europe et la conscience européenne de notre établissement sont fortes et l'ont toujours été. C'est la première raison qui nous incite à demander le renouvellement de notre charte, pour ensuite pouvoir déposer des demandes de bourses de mobilité. D'ailleurs, en préambule sur la rubrique "Erasmus" de notre site Internet, nous avons choisi un extrait du discours de **Victor Hugo**, élu président du Congrès de la Paix (à Paris, le 12 août 1849), dont l'idée était d'unir les nations européennes (idée cependant qui n'était pas nouvelle et qui avait déjà un bout de chemin...).

Ainsi, chaque année, nous accueillons des assistants de langues, en anglais, espagnol, italien ou allemand. Ces assistants partagent des valeurs européennes fortes pendant les échanges linguistiques qu'ils ont avec les étudiants. Les systèmes éducatifs, sanitaires, économiques sont bien différents hors de France. Ces échanges réguliers lors des cours et en dehors des cours avec des assistants de langues permettent de vraies comparaisons sur des pratiques et des modes de vie différents.

Les mobilités apportent bien sûr une ouverture sociale, culturelle et professionnelle, mais aussi une ouverture d'esprit sur les cultures, les modes de vie, les traditions. C'est cette conscience européenne que nous souhaitons développer dans notre établissement et qui est inhérente aux métiers de l'hôtellerie, la restauration ou les métiers de bouche.

Afin de maintenir le lien entre les nouveaux apprenants et les anciens, nous avons, depuis plusieurs années, un compte Facebook d'anciens élèves. Par ce biais, ils informent sur leur poste et le pays dans lequel ils vivent, ils communiquent, recommandent, échangent sur les pratiques sociales, culturelles et professionnelles. Ce parrainage permet une meilleure intégration, et favorise l'inclusion au sein de l'établissement. Il favorise aussi l'employabilité de nos étudiants à la suite de ces mobilités.

Aide à la rédaction par Erasmus :

La conscience multiculturelle et le sentiment plus fort d'appartenance européen et les attitudes positives qui en découlent sont les résultats de l'impact du programme Erasmus + sur les individus ayant bénéficié de la mobilité. Ce contexte présente une opportunité de créer de la valeur ajoutée aux projets en organisant et en faisant la promotion d'activités qui engagent les participants d'un point de vue civique, sur base du volontariat, et ainsi de prendre une part active dans leur organisation locale. Il s'agirait par exemple de mettre en place un parrainage entre étudiants entrants et sortants, de confier certaines actions aux associations d' alumni, et de faire du lien avec la stratégie d'inclusion de l'établissement candidat. C'est notamment l'objet des projets tels que le projet Social Erasmus porté par l'association Erasmus Student Network ou le projet WE AfriHug porté par l'Erasmus Student and Alumni Alliance.

(Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 10, 11)

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Actuellement, les formations proposées au lycée/CFA François Rabelais ne permettent pas de délivrer des crédits ECTS (European Credit Transfer System).

Ce qui signifie que, pour l'instant, même si un diplôme de BTS complet peut être potentiellement reconnu par une université comme attestant de 120 crédits ECTS, nous n'avons pas de légitimité pour délivrer des crédits ECTS pour chaque module suivi, à nos étudiants ou aux éventuelles mobilités entrantes. Par contre, les nouveaux référentiels ont été construits en blocs de compétences qui nous permettront de délivrer des attestations validant les compétences acquises.

Pour autant, lors de mobilités sortantes, les étudiants partent avec une convention de stage et une annexe pédagogique stipulant les objectifs et les attendus en situation professionnelle qui pourront être évalués par le maître de stage et l'enseignant lors d'une visite ou d'un entretien à distance. Bien que cette évaluation ne soit pas obligatoire et ne fasse pas l'objet d'une note, les conclusions et appréciations sont formalisées et font l'objet d'une attention particulière lors de la constitution des dossiers d'examens et des jurys d'admission.

Parallèlement, l'entreprise d'accueil délivre également une attestation de stage dûment complétée et signée.

Aide à la rédaction par Erasmus :

L'établissement candidat décrit ici les mesures et le processus détaillé de transfert de crédits mis / à mettre en oeuvre pour assurer aux étudiants accueillis de recevoir leur relevé de notes et les crédits ECTS y afférents dans les meilleurs délais après la mobilité conformément à ce qui était prévu dans le Contrat pédagogique ou le certificat de stage pour la mobilité de stage. L'établissement candidat mentionne également ici la prise en compte de ces activités de mobilité et leurs résultats dans le Supplément au Diplôme et comment celui-ci sera remis aux étudiants.

(Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 21, 22)

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel

Depuis deux ans, le lycée / CFA François Rabelais s'est impliqué dans une démarche de mobilité des personnels. Nous avons d'abord effectué un sondage, en envoyant un e-mail à l'ensemble des personnels de notre établissement (équipe de direction, personnel administratif et équipes pédagogiques) leur annonçant la possibilité de partir en mobilité Européenne...

Une présentation du projet pour l'enseignement supérieur et pour les personnels a été faite en assemblée générale lors de la pré-rentrée 2019.

Plus de 30 personnes (enseignants ou personnel administratif) se sont portées volontaires pour participer à ce projet : soit en découverte pédagogique, soit en découverte de formation dans leur discipline.

Nous demandons aux candidats de nous apporter un dossier de candidature en décrivant leur projet, leurs objectifs attendus, l'intérêt de cette mobilité pour leur pratique. Nous sélectionnons, selon le nombre de mobilités que nous avons obtenues, les dossiers les plus pertinents.

Nous avons le soutien de notre direction dans ce volet de mobilité. Si le déplacement se fait sur une période de cours, nous organisons avec le Proviseur, le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques, l'enseignant concerné et l'équipe pédagogique son départ et son remplacement afin de ne pénaliser ni l'enseignant, ni les étudiants.

Les effets attendus ont été développés dans le paragraphe évoquant les impacts de notre participation au programme Erasmus+.

Aide à la rédaction par Erasmus :

Il est attendu ici que l'établissement candidat décrive ici la façon dont les résultats de la mobilité des personnels seront utilisés comme des outils de développement professionnels structurants pour l'établissement. Il est aussi demandé de mentionner comment l'établissement candidat mettra en oeuvre une stratégie intégrée de mobilité du personnel et les mesures proposées pour en lever les freins (par exemple, inscription des formations effectuées à l'étranger dans le plan de formation des personnels, remplacement des personnels enseignants en mobilité, etc.). Pour ce faire, l'établissement candidat est incité à s'inspirer des bonnes pratiques identifiées dans le cadre du projet REALISE (Realising the potential of the international mobility of staff in higher education).

(Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 23)

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Nous mettons des informations systématiquement et régulièrement sur notre site. Certains échanges, partenariats se retrouvent sur notre fil d'actualité. Voici les liens :

Site web du lycée : <https://www.lyceecfarabelais-lyondardilly.fr/presentation/>

Facebook : <https://www.facebook.com/lyccfafrabelaislyondardilly/>

Linkedin : <https://www.linkedin.com/school/lyceecfafrancoisrabelaisdardilly/>

Après les #ErasmusDays, organisés en octobre de chaque année, le lycée projette d'organiser à compter d'octobre 2020, une semaine à thématique européenne, afin que tous les apprenants et le personnel puissent être immergés dans notre environnement européen. Ceci permettra ainsi d'impliquer tout le lycée (y compris l'équipe du self) et de plonger et faire voyager gustativement, tant les élèves, les personnels que la clientèle extérieure du lycée qui vient déjeuner ou dîner dans les restaurants d'application.

Aide à la rédaction par Erasmus :

La déclaration de politique Erasmus sera hébergée sur le site internet institutionnel de l'établissement candidat et rendue visible et facilement accessible pour les étudiants et les personnels en Français et en Anglais en vue de faciliter sa mise en pratique.

La promotion des activités soutenues par le Programme pourra être intégrée à la stratégie de communication de l'établissement candidat sur le site internet institutionnel et par le biais des médias et autres réseaux sociaux sur lesquels l'établissement communique habituellement.

Il s'agit également de faire la promotion des résultats de ces activités et des résultats de l'impact que les projets ont eu /auront sur les parties prenantes. (Cf. ECHE 2021-2027 p. 25, 26)

D'autres mesures de promotion du programme au sein de l'établissement sont encouragées, par exemple, l'établissement candidat décrit ici comment il prévoit de participer aux #ErasmusDays, comment il prévoit de soutenir les participants à la mobilité à agir en tant qu'ambassadeurs du Programme et s'engagent activement dans les communautés d'alumni existantes ou en devenir pour faire la promotion de ses bénéfices.

(Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 22, 23)

Veuillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Toutes les actions et projets Erasmus sont publiés sur le site internet de l'établissement.

Un comité de pilotage Erasmus est créé. Il comprend des membres de la direction, de l'intendance de la vie scolaire et des enseignants. Ce COPIL est chargé de faire vivre la charte au sein de l'établissement, de suivre sa mise en oeuvre, de contribuer au dépôt des projets annuels auprès de l'agence Erasmus, aux bilans intermédiaires et finaux, de diffuser les actualités et/ou nouveautés et de sélectionner les candidatures aux mobilités.

Les informations concernant les bourses étudiantes, ont été transcrites dans un document distribué aux étudiants avec leur dossier d'inscription, sur des brochures lors des journées portes ouvertes. Elles seront transmises aux équipes pédagogiques qui coordonnent les stages mais également au secrétariat, à la comptabilité et à la commission qui sélectionne les étudiants candidats.

Ceci pour que chacun s'imprègne bien des droits et devoirs qui les lient à la bourse Erasmus. Un mail est envoyé aux étudiants ou personnel pour leur rappeler régulièrement les différentes étapes et marches à suivre, avant, pendant et après la mobilité.

D'autre part, l'information de l'ensemble des parties prenantes du lycée (personnels, apprenants, parents d'élèves, région, etc...) se fait via le conseil d'administration et le conseil pédagogique du lycée.

Lien vers la rubrique Erasmus du lycée/CFA François Rabelais Lyon-Dardilly :

<https://www.lyceecfarabelais-lyondardilly.fr>

Aide à la rédaction par Erasmus : Tout comme la déclaration de politique Erasmus, la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE) sera mise en ligne sur la page principale du site institutionnel de l'établissement candidat afin de mettre en évidence l'implication de toutes les entités de l'établissement. Un lien devra également permettre d'accéder aux pages dédiées aux projets menés par l'établissement sur la plateforme Erasmus+ Project Results sur laquelle figurent tous les projets financés dans le cadre du Programme.

L'établissement candidat se servira de l'outil d'autoévaluation ECHE pour s'assurer de la notoriété des objectifs du Programme et de ses impacts et effets sur le développement de l'internationalisation de l'établissement. L'établissement candidat inscrira régulièrement à l'ordre du jour de ses réunions de présidence / direction / conseil pédagogique un point d'étape sur la mise en oeuvre des projets et actions menées dans le cadre du programme.

(Cf. ECHE 2021-2027 Guidelines p. 26)

